

Pièces à fournir :

► Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service
- un CV
- une lettre de motivation
- un justificatif de la couverture sociale
- 2 photographies d'identité récentes portant au dos votre nom et la formation (format CV)
- titre de paiement (frais de dossier) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation du Pôle emploi pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille

► Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur

Clauses de résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.

Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.
L'ouverture de la formation est soumise à un nombre minimum de candidats.

Parc Technologique Universitaire (Bât.3)

2, rue Joseph Wetzell
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 48 33 70
Fax : 0262 48 33 71
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon
Tél : 0262 57 95 54 / 0262 57 95 37
Fax : 0262 57 94 60
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Accueil du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi fermé au public

La responsable de pôle reçoit les particuliers sur RDV et peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

Diplôme Universitaire Clinique du monde, Formation à l'ethnopsychiatrie

Validé à la CFVU du 2 novembre 2016

Validation : Diplôme Universitaire (D.U.)

Avec la participation du Pr Tobie Nathan

Objectifs pédagogiques :

Ce diplôme a pour but de :

- Former des professionnels des champs médico-psychologique, social, éducatif ou juridique aux modalités de l'approche ethnopsychiatrie
- De les sensibiliser aux représentations traditionnelles du désordre, de la maladie et du soin dans le contexte réunionnais et plus généralement de l'Océan Indien
- De les former au travail avec les familles en situation de migration
- De les sensibiliser aux formes nouvelles de désordre, aux pathologies fanatiques et aux formes de thérapie prises aujourd'hui par les associations d'usagers (associations de malades atteints de Gilles de la Tourette, associations de parents d'autistes, associations de bipolaires, associations de malades atteints de TOC, « entendeurs de voix » ...)

Public, conditions d'accès et pré-requis :

Sont admis à s'inscrire :

- tout professionnel exerçant dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation, de la justice, du travail...
- niveau Bac +2

La sélection se fera à partir d'une lettre de motivation, d'un CV et/ou d'un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique.

Durée, dates et horaires :

120 heures d'enseignement dont :

- enseignement théorique (100h)

Supervision et mémoire de stage : (14h)

- enseignement pratique : stage en pratique ethnopsychiatrie (3h) et dans un dispositif thérapeutique non occidental (3h)

(Les cours auront lieu le samedi au rythme d'un samedi sur 2.

Un regroupement de 3/4 jours

pour l'intervention de Tobie Nathan aura lieu en avril 2017.

Le stage de 3h à la consultation de thérapie transculturelle aura lieu un mardi matin (date au choix des stagiaires))

Méthode : Evaluation sur présentation d'un mémoire et rédaction d'un rapport de stage

Effectif : 20 candidats
(ouverture sous réserve d'un nombre suffisant de candidature)

Lieu : Parc technologique universitaire - Sainte- Clotilde



Equipe pédagogique

► **Responsable pédagogique :**
Thierry MALBERT, MCF - Université de la Réunion

► **Coordination pédagogique :**
Marie-Annick GRIMA,
Docteure en psychologie
Tobie NATHAN,
Professeur émérite - Université Paris VIII

Intervenants :

- Professeur Tobie NATHAN, Centre Georges Devereux, Paris
- Mr Thierry MALBERT, Maître de Conférences , Sciences de l'éducation, Université de la Réunion
- Dr Marie-Annick GRIMA, Docteure en Psychologie, Université de la Réunion, Consultation de thérapie transculturelle
- Me Pascale DUBOIS, Enseignante, Doctorante en sciences du langage, Université de Strasbourg
- Mr GRUCHET Georgius, Docteur en psychologie
- Mr Sophien HORRI, Infirmier, CHU-Sud Réunion
- Me Mélanie MEZZAPESA, Doctorante en anthropologie, Université de Rouen
- Mr Jean-Paul RAZAFINDRAKOTO, Formateur
- Me Julie SOUBAYA, Psychologue, Ile de la Réunion
- Mr Guillaume LUCAS, Psychologue

Module 1 : Introduction à l'ethnopsychiatrie (6H)

Module 2 : « La leçon réunionnaise » (10H)

Module 3 : Modernité de l'ethnopsychiatrie (8H)

Module 4 : Anthropologie de l'Océan Indien et système de parenté (12H)

Module 5 : Anthropologie malgache (8H)

Module 6 : « Quitter son pays », quels enjeux psychiques ? (12H)

Module 7 : Migrations comorienne et mahoraise à l'île de la Réunion (8H)

Module 8 : Communication, traduction et imaginaires plurilingues (8H)

Module 9 : Etudes de cas et pratiques cliniques (16H)

Module 10 : Séminaires (12H)

Module 11 : Supervision de stage et de mémoire (14H)

Module 12 : Stage en pratique transculturelle et dans un dispositif thérapeutique non occidental (6H)

Méthode : Evaluation sur présentation d'un mémoire et rédaction d'un rapport de stage

Procédure de candidature et d'inscription

Informations sur le site internet www.sufp.re

Frais de formation

► **Frais de dossiers de candidature :**
20 € * (**frais de gestion non remboursable**)

* Par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

► **Coût de la formation :**

- IP* : 1000€
- CE** : 1490€

* Le tarif « individuel payant » s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif « convention employeur » qui s'applique.

**Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon.
(art. L 920 9 du Code du Travail et Cass. Soc. 9 mars 94 n° 1238D).